

Financer, accompagner et loger



98,7 M€ investis** pour la **production de logements abordables**

dont **39,1 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain
et depuis 2018, **271,4 M€** dans les villes moyennes



63 175 aides et services attribués

dont **10 580 ménages logés en logement familial**



et **858 personnes logées en résidences collectives**

65,9 M€* d'aides** auprès **des salariés des entreprises**

Construire et gérer

75 161 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



2 323 logements neufs livrés

3 056 mises en chantier

3 703 agréments obtenus

Chiffres clés 2023*

Président



Roger THIRIET (MEDEF)

Vice-président



Guillaume TRAMCOURT (FO)

MEDEF

Amaro CARBAJAL
Guillaume DHAUSSY
Christophe FERRAI
Laurent LACONDEMINE
Jean-Louis LICOINE
Nathalie TANIÈRE
Roger THIRIET
Lucette VANLAECKE

CPME

Mickaël DECHERF
Richard TOCCI

CFDT

Christophe LE QUÉRÉ
Maryse MARTIN

CFE-CGC

Jérôme AMORY
Fernand LIBER

CFTC

Antonio DA COSTA
Patricia LE BIHAN-MUCCI

CGT

Christelle GARDET
John PESPEGA

FO

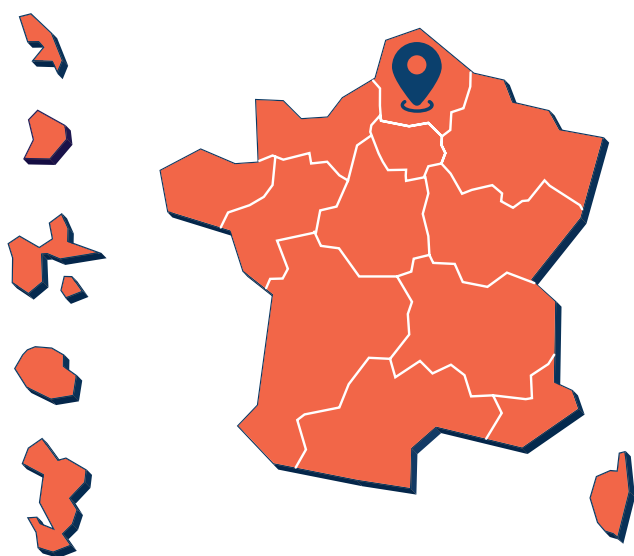
Claire KHALDI
Guillaume TRAMCOURT



Directeur régional : Joël LE NY

Référente du Comité régional : Sandrine DECAYEUX-BROUZES

hauts-de-france@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.